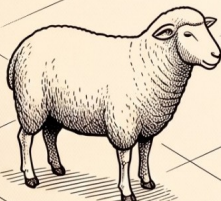
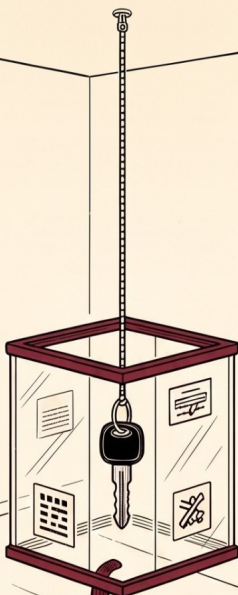


LE COLLECTIF SOUMIS

Satire de l'homme moderne sous
perfusion de l'État-providence



PAR : SCUBA WIZARD



Chapitre 1 : L'Odyssée administrative d'Adrien

« Le but des Modernes est la sécurité dans les jouissances privées ; et ils nomment liberté les garanties accordées par les institutions à ces jouissances. »

Benjamin Constant, *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*.

Adrien voulait vendre sa voiture.

Dix minutes, avait-il cru. Il avait même souri. Première erreur.

Sur le papier, expression déjà suspecte dans un pays qui promet d'en finir avec lui, l'affaire était simple : déclarer une cession, obtenir un code¹, transmettre quelques informations, confirmer que la vieille Clio grise, survivante honorable de trois contrôles techniques, d'un accrochage contre un potelet municipal et d'une odeur persistante de sapin vanille, changeait de propriétaire.

1 Pour la vente d'un véhicule, la déclaration de cession s'effectue en ligne sur le site de l'ANTS ; le vendeur obtient un numéro de dossier et un code de cession à remettre à l'acheteur.

Le Collectif soumis

Le contrôle technique datait de la semaine précédente. Le procès-verbal dormait déjà dans la boîte à gants, trop réel, trop simple, presque vulgaire.

L'acheteur devait passer dans l'après-midi, si tout se passait bien.

Formule imprudente. Il avait écrit :

« Tu m'envoies le code dès que tu l'as ? »

Adrien avait répondu :

« Oui, je fais ça ce matin. »

Encore une phrase que l'avenir relirait avec cruauté.

L'acheteur lui avait déjà envoyé ses informations. Adrien voulait simplement préparer le terrain avant sa venue, naïveté touchante chez un homme qui s'apprêtait à rencontrer un portail public.

Le XXI^e siècle lui avait promis des voitures volantes, des cités lunaires, des intelligences capables de traduire le persan et de lui annoncer, minute par minute, l'arrivée d'une pizza tiède.

On lui avait promis l'individu souverain ; il découvrait l'utilisateur authentifié.

Adrien reçut, pour commencer sa relation avec le portail, un message rouge :

Votre session a expiré.

Chapitre 1 : L'Odyssée administrative d'Adrien

Premier message administratif de la journée, première leçon : on pouvait être en retard avant même d'avoir commencé.

Sa tasse posée près de l'écran, il cliqua. Une Marianne en pixels lui sourit, comme si le portail avait déjà deviné qu'Adrien allait regretter d'avoir cliqué.

Simplifiez vos démarches, promettait le bandeau. Il sut que la matinée était fichue.

Un clic. Page blanche. Un cercle tournait, indéfiniment. Puis :

Pour des raisons de sécurité, veuillez vous identifier.

Adrien n'était pas un rebelle. Il payait ses factures, bouclait sa ceinture, triait ses déchets ; quand un panneau demandait d'attendre, il attendait.

On lui proposa FranceConnect².

Il opta pour son identité fiscale. Mauvais choix. Son mot de passe datait d'une époque où il croyait encore en sa mémoire. Premier essai, le prénom de sa fille. Refusé. Celui du chien. Refusé aussi. Une combinaison honteuse, avec l'année de son bac. Refusé.

2 FranceConnect permet de s'identifier à un service en ligne en utilisant les identifiants d'un compte existant, par exemple Impots.gouv, Ameli ou L'Identité Numérique La Poste.

Le Collectif soumis

Après plusieurs échecs, il cliqua sur « mot de passe oublié ». La procédure, magnanime, lui envoya un lien. Sa boîte mail exigea aussitôt un code : une activité inhabituelle avait été détectée. Adrien tentait d'entrer dans sa propre boîte mail depuis son propre salon. Le VPN rendait la chose suspecte.

Un SMS arriva. Il recopia les six caractères. Erreur. Il avait confondu le 8 et le B. Le numérique venait de le ramener à une honte d'écolier : six caractères, et l'impression de ne plus savoir lire.

Un second SMS arriva. Puis un troisième. Le premier était déjà périmé. Le second ne servait plus. Le troisième fut refusé avant même d'être reçu. Le portail venait d'inventer le retard préventif.

Adrien se leva et marcha jusqu'à la fenêtre.

Dans la rue, un homme promenait son chien. Le chien, libre de tout compte utilisateur, levait la patte contre un réverbère. Lui, au moins, n'avait pas besoin de code. Adrien l'envia, puis revint à son calvaire.

Après une lutte acharnée (et neuf minutes), il réinitialisa enfin son mot de passe. Celui-ci devait contenir : 12 caractères, une majuscule, un chiffre, un symbole, et l'âme du demandeur. Le système lui reprocha d'utiliser un mot déjà compromis. Par qui ? Le portail ne le disait pas. Adrien comprit que le système le soupçonnait d'être lui-même. Il tenta un mot de passe dont il espérait se souvenir plus tard, y ajoutant un arobase, deux chiffres et deux points d'exclamation « ! MotDeP@55e! ». Le portail accepta.

Chapitre 1 : L'Odyssée administrative d'Adrien

Il n'avait pas commencé la démarche. Il venait seulement de récupérer le droit d'accéder à la page qui lui expliquerait comment la commencer.

La page suivante vérifia l'adresse de la carte grise. Adrien habitait au 14 bis. La carte grise disait 14 bis. Ses impôts disaient 14 bis. Son facteur disait 14 bis.

Le menu déroulant, lui, proposait le 14, le 14 A, le 16, puis une voie communale du même nom située dans un hameau à trente kilomètres.

Le 14 bis n'existait pas.

Adrien découvrit, après sept ans de loyer, d'impôts, de livraisons et de voisins bruyants, qu'il vivait dans un logement non reconnu par la base.

Il corrigea manuellement.

Le champ devint rouge.

*Adresse non conforme au référentiel.*³

3 La Base Adresse Nationale est présentée par l'administration comme l'unique référentiel d'adresses officiellement reconnu. Elle sert de socle à de nombreuses politiques et services publics.

Le Collectif soumis

Sa maison venait d'être dénoncée par le référentiel.

Le facteur la trouvait. Les livreurs la trouvaient. Sa belle-mère la trouvait, hélas avec une précision redoutable. Mais l'administration, elle, ne la trouvait pas. Ou plutôt, elle la trouvait mal et exigeait qu'Adrien se conforme à son erreur. Il choisit donc le 14 A. Désormais, il habitait chez son voisin. Du moins, sur le papier.

Le portail accepta cette fiction provisoire. Il aimait les erreurs, pourvu qu'elles soient conformes.

La démarche avançait, ou plutôt imitait l'avancement. Une liste préparatoire s'afficha : carte grise, certificat de cession, contrôle technique, certificat de situation administrative⁴ du véhicule, daté de moins de quinze jours.

Adrien relut la dernière ligne.

Certificat de situation administrative.

Il ignorait qu'un véhicule possédât une situation administrative. Il avait toujours cru que sa Clio avait surtout une situation mécanique préoccupante, un embrayage capricieux et un voyant orange fantasque.

4 Le certificat de situation administrative, anciennement certificat de non-gage, doit être remis par le vendeur avant la cession d'un véhicule et dater de moins de quinze jours. Il indique notamment l'existence éventuelle d'un gage ou d'une opposition au transfert du certificat d'immatriculation.

Chapitre 1 : L'Odyssée administrative d'Adrien

Mais non. L'administration voyait plus profond. Elle sondait l'âme juridique des voitures.

Le portail proposait un lien. Le certificat appartenait à un autre service. Il fallait aller ailleurs.

Nouvel onglet. Nouveau portail. Nouvelle identification. FranceConnect, encore. Un seul identifiant pour toutes vos démarches, promettait-on. La réalité disait : Recommencez.

Adrien recommença.

Il indiqua l'immatriculation. Le doute l'envahit : et si les deux dernières lettres étaient inversées ? Le doute administratif est une fièvre : une case vous fixe, et soudain, plus rien. Il descendit vérifier la plaque. En remontant, la session avait expiré. Bien sûr.

Il resta immobile devant l'écran, les clés de voiture à la main.

Autrefois, l'attente avait au moins une chaise, un ticket, une plante verte. Ici, elle s'installait directement dans le ventre : un nœud à l'estomac, une tension aux tempes, sans guichet visible pour recevoir la lassitude.⁵

5 En 2025, le Défenseur des droits indique que 61 % des personnes interrogées déclarent rencontrer parfois ou souvent des difficultés dans leurs démarches administratives ; 51 % ne parviennent pas à réaliser seules leurs démarches en ligne ou les évitent.

Le Collectif soumis

Il recommença. Cette fois, victoire : le certificat. Un PDF. Une victoire minuscule, mais une victoire.

Le document s'ouvrit avec la solennité terne des actes officiels. Adrien chercha un bouton pour revenir à sa démarche. Rien. Le certificat appartenait à un autre royaume.

Il le téléchargea donc, le rangea sur le bureau, puis revint au premier portail après avoir traversé trois administrations sans quitter sa chaise.

Dans son bureau, le fichier était sauvegardé sous le nom suivant :
`certificat_situation_administrative.pdf`

Pour traiter l'incohérence de l'adresse, le portail réclama d'abord une pièce d'identité.

Son bureau était devenu un musée des preuves inutiles : factures, scans, attestations, justificatifs périmés, photos floues de documents... Parmi ces reliques, une photo de sa carte d'identité. Trop lourde. Le portail exigeait moins de 2 Mo. La République gérait 67 millions de citoyens, mais pas une photo nette.

Il comprima l'image. Résultat : trop légère, trop pixelisée. Adrien décida de prendre une nouvelle photo de sa carte d'identité.

Chapitre 1 : L'Odyssée administrative d'Adrien

Première tentative : la carte sur la table. Un reflet masquait sa date de naissance. Sur le canapé, un pli du tissu suffisait à donner au document l'air suspect d'une fausse pièce d'identité. Près de la fenêtre, le chat passa dessus. Lui, au moins, s'en fichait.

Au quatrième essai, il obtint une photo conforme, le fichier fut téléversé. Puis refusé. *Document illisible*. Adrien agrandit la photo. On distinguait les pores de son visage, la fatigue autour des yeux, presque l'instant exact où sa patience avait quitté le pays. Mais le système ne lisait pas comme un homme. Il ne voyait ni visage ni fatigue ; seulement des seuils à franchir.

JPEG refusé. PNG accepté. PDF recommandé.

La bureaucratie a ses préférences.

Il créa donc un PDF contenant l'image de sa carte d'identité, elle-même issue d'une photo prise par un téléphone, compressée par un site gratuit qui lui proposa trois fois de passer en version premium. Il joignit le PDF.

Succès. Il eut presque envie d'applaudir. Le portail, sentant peut-être sa joie, lui expliqua que l'adresse devait être clarifiée avant la cession.

Pour vendre sa voiture, Adrien devait donc d'abord prouver où il habitait.

Le Collectif soumis

Le portail demanda un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Adrien ouvrit son espace client d'électricité, téléchargea la facture. Elle était au nom de sa compagne. Le portail, lui, voulait un justificatif à son nom.

Adrien regarda le document. Il regarda la Clio par la fenêtre. Il regarda l'heure. Dix minutes étaient devenues une heure treize. Le café était froid.

Le site affichait un bouton *Besoin d'aide ?*

Il cliqua.

Un chatbot s'ouvrit.

Bonjour, je suis votre assistant virtuel. Comment puis-je vous aider ?

Adrien écrivit :

Mon justificatif de domicile est au nom de ma compagne.

L'assistant répondit :

Pour déposer un justificatif de domicile, veuillez déposer un justificatif de domicile.

Adrien resta une seconde devant l'écran.

Il reformula.

L'assistant répondit :

Chapitre 1 : L'Odyssée administrative d'Adrien

Je n'ai pas compris votre demande. Voulez-vous consulter notre foire aux questions ?

La foire aux questions contenait trente-sept questions. Aucune n'était la sienne. Après plusieurs minutes de recherche, il finit par trouver une rubrique. Si le justificatif n'était pas au nom du demandeur, il fallait joindre une attestation d'hébergement, la pièce d'identité de l'hébergeant, le justificatif de domicile de l'hébergeant et, selon les cas, un document complémentaire.

Adrien n'était pas hébergé. Il vivait chez lui. Mais puisqu'il n'était pas nommé sur la facture⁶, il devenait l'invité administratif de son propre salon.

Adrien apprit la règle : un domicile ne pèse rien tant qu'il n'apparaît pas au bon nom dans la bonne case. Les clés, les tasses, les chaussettes devant le radiateur, le tiroir qui coince, tout cela appartenait à la vie. Donc ne prouvait rien.

Il envoya un message à sa compagne :

« Tu peux me faire une attestation comme quoi tu m'héberges chez nous ? »

Elle répondit vingt minutes plus tard :

6 Pour une carte grise, Service-public précise qu'une personne sans justificatif de domicile à ses nom et prénom est considérée comme hébergée : elle doit fournir une attestation sur l'honneur, la pièce d'identité de l'hébergeant et un justificatif de domicile de celui-ci.

Le Collectif soumis

« Tu plaisantes ? »

« Non. »

Dans l'administration, beaucoup de phrases ressemblent à des blagues jusqu'à ce qu'elles deviennent obligatoires.

Elle envoya sa carte d'identité.

Adrien l'imprima. Le papier, toujours lui.

La procédure n'exigeait pas toujours l'impression. Mais Adrien connaissait la bête : tôt ou tard, dans une démarche dématérialisée, une feuille sort de l'imprimante pour finir aplatie contre la vitre du scanner.

La feuille sortit pâle, comme si l'encre avait hésité. L'imprimante annonça que la cartouche cyan était presque vide. Adrien imprimait en noir et blanc, mais l'imprimante, comme certaines institutions, savait rendre indispensable ce qui ne servait à rien.

Il préremplit l'attestation. Sa compagne devait signer. Elle n'était pas là. La République venait de vaincre l'improvisation conjugale.

À midi, elle rentra et signa l'attestation d'hébergement.

Ils déjeunèrent entre l'imprimante et l'ordinateur, avec cette mauvaise humeur domestique que seules les démarches publiques

Chapitre 1 : L'Odyssée administrative d'Adrien

savent produire. Elle demanda pourquoi il n'avait pas fait cela plus tôt. Il répondit qu'il avait commencé le matin même. Elle rit. Puis elle vit son visage. Elle ne rit plus.

Adrien scanna l'attestation signée.

Le scanner refusa de communiquer avec l'ordinateur.

Il redémarra.

L'ordinateur proposa une mise à jour.

Adrien refusa.

L'ordinateur insista.

Adrien refusa encore.

L'ordinateur accepta avec rancune.

Le scanner fonctionna.

L'attestation apparut de travers.

Il recommença.

Cette fois, le document était droit, mais le fichier s'appelait Scan-0007. Même le désordre avait son nom de fichier.

Il le renomma

attestation d'hébergement signée - Adrien.pdf.

Le Collectif soumis

Le portail acceptait les fichiers, mais pas certains caractères spécifiques. Il renomma le fichier, retira les accents. Puis les espaces. Puis les apostrophes et tirets. Il créa donc :

`attestation_hebergement_signee_ok.pdf`

Le mot *ok*, dans un nom de fichier administratif, est toujours un acte de foi.

Malgré tous ces succès, le parcours normal refusa pourtant d'aller plus loin.

L'adresse, l'identité, le certificat, quelque chose dans la tuyauterie des preuves ne s'alignait pas. Le portail ne disait pas quoi. Il ouvrait seulement une trappe.

Un encadré apparut :

Vous rencontrez une difficulté avec cette téléprocédure ?

Faire une autre demande.

Adrien lut plusieurs fois la phrase. Pour continuer la démarche, il fallait donc quitter la démarche et demander à faire une demande sur la démarche qui ne voulait plus se faire.

Il cliqua.

Chapitre 1 : L'Odyssée administrative d'Adrien

Catégorie : Faire une autre demande.

Sous-catégorie : Je n'arrive pas à déclarer ma cession dans le cadre de la téléprocédure « Je vends ou je donne mon véhicule ».

La phrase avait la longueur d'un couloir de préfecture. Adrien pensa fugitivement à deux Gaulois perdus dans un bâtiment administratif, cherchant un laissez-passer que personne ne voulait vraiment leur donner. Puis il cliqua.

Il joignit l'attestation. Succès. Puis la pièce d'identité de l'hébergeant. Succès. Puis le justificatif de domicile. Succès. Puis le certificat de situation administrative. Succès. Puis le certificat de cession prérempli avec les informations de l'acheteur.

Adrien avait déjà préparé le Cerfa. Il existait sur son bureau, dans ses mains, et bientôt, si le portail consentait à vivre assez longtemps, dans celles de l'acheteur. Mais la procédure de secours voulait sa propre preuve.

Il fallait donc télécharger, imprimer, signer sa partie, scanner, puis téléverser ce qui prouvait qu'on avait bien préparé ce qu'on devrait signer à deux.

Adrien contempla l'écran.

Le numérique lui demandait d'imprimer un document numérique afin de prouver au numérique qu'il avait commencé ce que le numérique lui demandait de finaliser ailleurs.

Le Collectif soumis

Il se leva lentement.

Il imprima.

Il signa.

Mais le scanner venait de rendre l'âme, donc il photographia le formulaire signé.

La photo était trop sombre.

Il alluma la lumière.

Un reflet apparut.

L'ombre de son téléphone couvrit le numéro de dossier.

Il éteignit la lumière.

Il monta sur une chaise pour prendre la photo d'en haut.

Un homme adulte, propriétaire d'un smartphone, connecté à la fibre, vivant dans une époque capable de poser des robots sur Mars, se tenait debout sur une chaise dans un salon pour photographier un papier qu'il avait dû imprimer depuis un site censé supprimer le papier.

La grandeur de notre siècle tient parfois dans cette posture.

Quand il eut enfin une photo acceptable du formulaire, il la convertit de nouveau en PDF.

Chapitre 1 : L'Odyssée administrative d'Adrien

Il téléversa enfin le document. Le portail réfléchit. Une barre de progression avança jusqu'à 97 %. Puis s'arrêta. Le suspense. Adrien ne bougea plus. Certains gestes brusques peuvent effaroucher les serveurs publics. Il n'osa pas ouvrir un autre onglet. Il regarda la barre comme on surveille un malade.

Puis le message apparut :

Une erreur technique est survenue. Veuillez réessayer ultérieurement.

La barre avait disparu ; la faute, elle, n'avait pas trouvé de visage. Adrien ferma les yeux et soupira pour la dixième fois depuis le début de son odyssée.

Dans l'ancien monde, l'agent derrière le comptoir aurait au moins toussé. Il aurait eu une montre, des lunettes, une pile de dossiers, et aurait sorti cette phrase qu'on a tous entendue au moins une fois dans notre vie :

« Je comprends, monsieur, mais le système ne me permet pas de valider. »

On aurait pu détester sa phrase, mais on aurait vu son visage.

Ici, la phrase apparaissait seule. Sans épaisseur humaine. Sans erreur assumée. Sans responsable assez proche pour recevoir la fatigue qu'il venait de produire.

Le Collectif soumis

Le guichet n'était plus derrière une vitre. Il était dans la box Internet, dans le navigateur, dans le SMS trop tardif, dans l'imprimante qui clignotait sous la table.

Il réessaya. Le portail exigea une nouvelle connexion. Le dossier avait disparu. Ou presque. Il était en brouillon. L'administration n'aime pas les fins nettes.

Il l'ouvrit. Certains documents étaient là. D'autres non. L'attestation était en double. Le formulaire apparaissait sous un nom incompréhensible. Le certificat, lui, était manquant...

Une notification apparut :

Votre dossier nécessite une action de votre part.

L'échec changeait de propriétaire en une ligne. Le document avait été avalé de travers par le portail ; pourtant, c'était Adrien qui recevait l'ordre de bouger. La panne devenait devoir civique.

Les brochures parlaient d'aide. L'écran, lui, réclamait des pièces.

Adrien fournissait, devinait, recommençait ; même le bug faisait partie de la démarche.

La voiture passait au second plan. Il fallait d'abord prouver qu'on savait la vendre selon les formes prévues, entre un café froid, une imprimante mourante et une barre de chargement figée.

Chapitre 1 : L'Odyssée administrative d'Adrien

Son téléphone vibra.

« Alors, c'est bon pour le code ? »

Adrien regarda la Clio par la fenêtre. Elle était vendue dans la conversation, presque vendue sur le papier, pas encore vendue dans le système.

Il répondit :

« Ça avance. »

Ce mensonge était la forme la plus polie du désespoir.

Adrien n'avait pourtant rien fait d'exotique. Il avait trouvé un acheteur, préparé les papiers, vérifié la plaque, signé ce qu'on lui demandait. Mais tant que l'écran ne disait pas oui, rien n'avait eu lieu.

Adrien joignit à nouveau le certificat. Cette fois, le portail accepta.

Le portail demanda ensuite de cocher une case :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées.

Adrien cocha.

Le Collectif soumis

Puis une autre :

J'ai pris connaissance des sanctions encourues en cas de fausse déclaration.

Il cocha.

Puis une autre :

J'accepte que mes données soient traitées dans le cadre de cette démarche.

Il cocha.

Il ne lut pas. Personne ne lit. Le consentement numérique est un mouvement du doigt.⁷ On donne son accord comme on chasse une mouche.

Adrien cocha encore. La case avait la taille d'une question, mais la fonction d'un péage.

Vint la dernière étape.

Valider ma demande.

⁷ Le RGPD définit le consentement comme une manifestation de volonté libre, spécifique, éclairée et univoque. Cette exigence juridique éclaire l'écart entre la case cochée et le consentement réellement compris par l'utilisateur.

Chapitre 1 : L'Odyssée administrative d'Adrien

Adrien posa l'index sur le pavé tactile avec la gravité d'un homme qui signe un traité de paix. Il cliqua.

Le portail répondit :

Le service est momentanément indisponible.

Merci de renouveler votre demande plus tard.

Plus tard. En deux mots, ce pays immense, saturé de commissions, de sous-directions, de plans de transformation numérique, de stratégies de simplification et de rapports sur l'expérience usager, avait tout dit.

Adrien rit d'un rire sec.

Le téléphone réclama encore sa part d'attention.

« Je passe toujours ? »

Adrien regarda l'écran, puis la Clio, puis les papiers étalés sur la table. Dans le monde ordinaire, tout était presque prêt. Dans le monde réel, c'est-à-dire celui du portail, rien ne l'était.

Il répondit :

« Pas encore. Je n'ai toujours pas le code. On décale ? »

Le Collectif soumis

L'acheteur écrivit :

« Demain alors ? »

Adrien fixa le mot demain avec une fatigue ancienne.

« Oui. Demain. »

Il n'en voulut pas au principe. Il en voulut seulement au plantage.

Il prit son téléphone, ouvrit un réseau social et écrivit :

Encore une galère pour une démarche en ligne. Franchement, il faudrait une appli unique pour tout centraliser, mais un truc qui marche vraiment.

Le fil répondit aussitôt, avec cette vitesse des foules qui ne se réunissent plus sur les places mais dans les commentaires.

— Il faudrait surtout une vraie plateforme nationale.

— Non, il faut confier ça à une agence indépendante.

— Encore un service public massacré par le manque de moyens.

— Utilise Simplimmat, c'est fait pour ça.

— Encore faut-il que l'acheteur soit là au bon moment, que les deux téléphones veuillent bien coopérer et que personne n'ait oublié son mot de passe.

— Tout devrait être automatisé par IA.

— Surtout pas, il faut de l'humain.

— Les gens ne savent pas remplir un formulaire et après ils accusent l'État.

Chapitre 1 : L'Odyssée administrative d'Adrien

— En Suisse, ça marche.

— Source ?

En quelques minutes, tout y passa : la plateforme unique, l'agence indépendante, le manque de moyens, l'IA, le retour de l'humain, la pédagogie, la sanction, la Suisse et la Source. Une question resta au bord du fil, sans beaucoup de défenseurs : pourquoi fallait-il tant d'étapes pour céder une Clio ?

Dans les commentaires, le Collectif soumis hochait déjà la tête. Il ne voulait pas moins de portail, mais un portail qui plante avec élégance, un bouton unique pour toutes les impuissances, une barre de progression plus rassurante au moment de mourir à 97 %.

Le soir, malgré tout, un mail arriva :

Votre demande a été prise en compte.

Le message contenait un numéro, un lien, et cette phrase :

Vous pouvez suivre l'avancement de votre démarche à tout moment.

Il avait échoué à vendre sa voiture, mais il pouvait désormais suivre l'échec en temps réel. C'était donc cela, le progrès.

Le Collectif soumis

Adrien ferma l'ordinateur. Dans le salon, l'imprimante clignotait encore. Sur la table, les reliques de la journée : attestations, copies, formulaires, preuves d'existence. Une petite neige administrative avait recouvert les heures.

La Clio était toujours là. Rien n'avait bougé, sauf sa patience.

Sur le bureau de l'ordinateur, un nouveau dossier était apparu :

Papiers vraiment importants.

À l'intérieur, Adrien créa un sous-dossier.

Voiture.

Puis un autre.

Voiture final.

Puis, par prudence, un dernier.

Voiture final vraiment final.

Il y déposa le PDF.

Le fichier attendait.

La voiture aussi.

L'acheteur, désormais, attendait demain.

Chapitre 1 : L'Odyssée administrative d'Adrien

Plus tard, peut-être, Adrien se demanderait pourquoi tant de preuves avaient été nécessaires pour qu'une voiture change de main. Peut-être comprendrait-il que le progrès ne commence pas toujours par une nouvelle interface.

Pas ce soir-là.

Ce soir-là, il sauvegarda encore une copie.

Le Collectif soumis

Le Collectif soumis

Satire de l'homme moderne sous perfusion de l'État-providence

À travers fables, scènes burlesques, portraits sociaux et dystopies administratives, ce livre suit la fabrication d'un homme nouveau : Homo Subventionné, citoyen modèle, persuadé d'être libre parce qu'il choisit lui-même la longueur de sa laisse. Du formulaire au QR code, de la subvention à la monnaie qui fond, le guichet finit par quitter le bâtiment pour entrer dans la poche, puis dans les réflexes.

Nourri par Bastiat, La Boétie, Tocqueville, Mises, Hayek, Rothbard, Orwell, Kafka et les cypherpunks, le livre ne promet pas une liberté sans risque. Il demande seulement qui répond encore de nos choix.

Parution

Le 06 octobre 2026

<https://oxscuba.github.io/Le-Collectif-Soumis/>

